

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JUIN 2019**

**DELIBERATION N°2019.00287**

**CAP METROPOLE – DESIGNATION DE NOUVEAUX REPRESENTANTS DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 20 juin 2019

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 59

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix : 74

**Membres titulaires présents :**

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Corinne L'HARMET-ODIN,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,  
Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,  
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,

RECÙ EN PREFECTURE

Le 09 juillet 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190627-D20190028710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190709

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,  
M. Julien LUYA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,  
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Pascal GONON,  
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à Mme Christiane JODAR

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER,  
M. Henri BOUTHEON, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-  
CHEYTION, M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,  
M. Bernard FAUVEL, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE,  
M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, M. Roland GOUJON,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON,  
Mme Laurence JUBAN, M. Claude LIOGIER, M. Pascal MAJONCHI,  
Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Djida OUCHAOUA,  
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER,  
M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY,  
M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, Mme Anne-Françoise VIALLO

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBÈNE

## **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JUIN 2019**

### **CAP METROPOLE – DESIGNATION DE NOUVEAUX REPRESENTANTS DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Par une délibération du 14 novembre 2011, Saint-Etienne Métropole a approuvé la création de la SPL d'aménagement et de construction dénommée Cap Métropole, en partenariat avec les villes de Saint-Etienne et de Saint-Chamond. En 2013, 8 nouveaux actionnaires ont intégré la société: Andrézieux-Bouthéon, Le Chambon-Feugerolles, La Fouillouse, L'Horme, Firminy, Rive-de-Gier, La Talaudière, Villars.

Dans le cadre de la Loi NOTRe, le Département a souhaité engager une réflexion sur le fonctionnement des sociétés d'économie mixte. Cette étude a conduit à la création d'une nouvelle société issue de la fusion de la SEDL et de la SEM PATRIMONIALE LOIRE.

Saint-Etienne Métropole a décidé de se retirer de cette nouvelle société, et a souhaité conforter Cap Métropole comme l'outil privilégié pour conduire des opérations publiques d'aménagement et de construction de la Métropole et des communes actionnaires.

Cap Métropole entre donc dans une nouvelle phase de développement qui présente l'opportunité de renforcer l'autonomie et les moyens d'actions de la structure (indépendamment de la SEDL), et de faire évoluer sa gouvernance par l'entrée de nouvelles communes au capital.

Suite aux différentes informations faites aux communes en 2018 et 2019, 4 communes ont fait part de leur volonté d'intégrer Cap Métropole en 2019 : Genilac, Saint-Martin-la-Plaine, Saint-Jean-Bonnefonds et La Ricamarie.

L'entrée de ces 4 communes au capital de Cap Métropole a été agréée par le Conseil d'administration de la société le 15 avril 2019 et va être mise en œuvre d'ici la fin de l'été 2019.

Cette opération va conduire à la mise en place d'un nouveau Conseil d'Administration.

Il est proposé de renouveler certains représentants de Saint-Etienne Métropole au Conseil d'Administration et à l'assemblée générale.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

Monsieur le Président présente la candidature proposée.

Il s'agit de Monsieur Enzo Viviani comme représentant du Conseil d'Administration de Cap Métropole.

Il s'agit de Monsieur Luc François comme représentant de l'Assemblée générale de Cap Métropole.

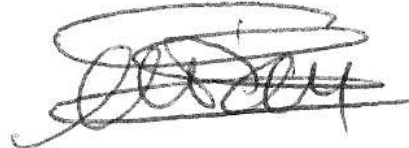
Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats.

Il constate l'absence d'autre candidature.

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :**

- **Monsieur Enzo Viviani comme représentant de Saint-Etienne Métropole au Conseil d'Administration de Cap Métropole,**
- **Monsieur Luc François comme représentant de Saint-Etienne Métropole à l'assemblée générale de Cap Métropole.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**